



# Le **Amil**

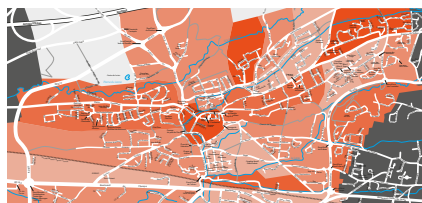
Le Mensuel d'Information  
Lescarien

PROXIMITÉ  
**Découvrez la nouvelle  
équipe municipale** p. 8-11

N° 046 - Octobre 2020



**P.4-5 | AU QUOTIDIEN**  
2020 : Un budget complexe



**P.10-11 | DOSSIER**  
Proximité : Découvrez  
vos élus de quartier



**P.14 | AGENDA**  
Café-rencontre avec vos élus



# Sommaire



© Freedomz - Adobestock.com



## AU QUOTIDIEN P.4-7

**Finances 2020** : Un budget complexe

**Éducation** Une rentrée particulière, mais sereine



© Courte échelle

## DOSSIER P.8-11 Proximité

**Découvrez la nouvelle équipe municipale**



## TRAVAUX P.12-13

**Rencontre avec...** Dominique Capmartin

**Investissement** Les travaux de l'été



© bioraven - Adobestock.com



© Luc Detours

## L'AGENDA P.14-15

**Proximité** Café rencontre avec vos élus

**Culture** Concert Douce Mémoire



Chères Lescariennes, chers Lescariens,

Nous reprenons en ce début de mandat l'édition du Mensuel d'Information Lescarien. Ce journal est le vôtre, il parle de votre quotidien à Lescar, en matière de travaux, d'évolution des services à la population, d'événements culturels et sportifs, d'engagements citoyens, etc.

Pour le premier numéro de ce nouveau mandat nous avons voulu vous présenter les élus du conseil municipal, leurs rôles, leurs délégations, leurs participations aux différentes commissions. Les élus référents de quartier sont aussi en place, ils seront vos interlocuteurs privilégiés au plus près de chez vous.

Nous avons également choisi de rendre hommage à un Lescarien qui a décidé de s'investir bénévolement pour notre commune et pour le bien de tous les promeneurs! Un engagement citoyen spontané exemplaire que nous avons décidé d'accompagner.

Enfin, comment ne pas parler de cette rentrée sans évoquer l'épidémie de COVID-19? La commune se mobilise chaque jour pour que, malgré la période difficile que nous traversons, il soit permis à chacun de reprendre ses activités de la façon la plus sécurisée et la plus sereine possible.

Comment en effet imaginer une société sans éducation, sans culture, sans sport, sans rencontres?

Espérons ensemble que l'avenir nous apporte très vite des jours meilleurs.

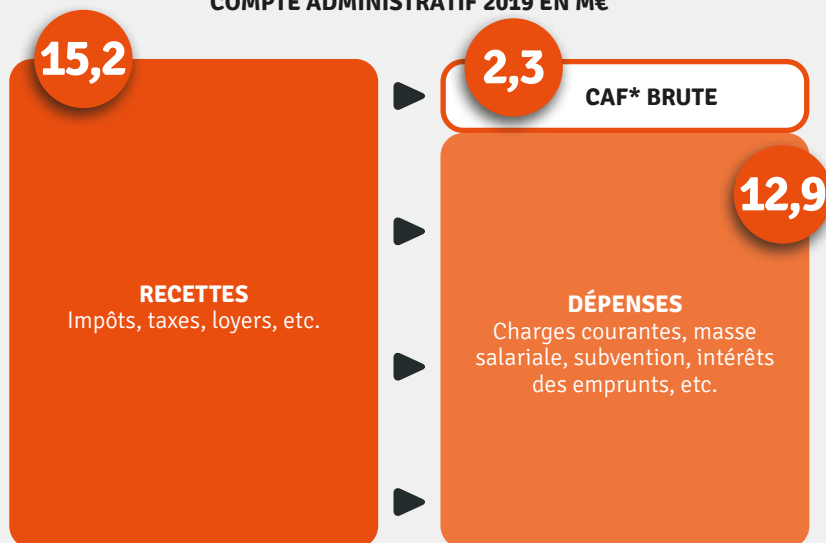
Bien à vous,  
Valérie Revel

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Valérie Revel', written in a cursive style.



© Freedomz - Adobestock.com

## COMPTE ADMINISTRATIF 2019 EN M€



## Finances 2020 : un budget complexe

Lors du Conseil Municipal du 22 juillet dernier, ont été présentés en une seule séance tous les moments forts d'une année budgétaire: le compte administratif 2019 et le budget 2020.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : UNE GESTION SAINE ET RESPONSABLE

Le compte administratif 2019 (c'est-à-dire les résultats financiers définitifs de l'année 2019) reflète la volonté politique de mener une gestion saine et responsable, et celle-ci a été reconnue par un cabinet indépendant, spécialiste en finances des collectivités territoriales, qui a scruté la santé financière des communes de plus de 5 000 habitants et a classé Lescar dans le Top 12 des villes les mieux gérées de Nouvelle-Aquitaine.

En 2019, les dépenses de fonctionnement (dépenses nécessaires au fonctionnement de la Commune) se sont élevées à 12,9 M€, largement couvertes par des recettes de fonctionnement à hauteur de 15,2 M€ (voir graphique ci-dessus).

Il est à noter que si le premier poste de dépenses de fonctionnement est constitué par les charges de personnel, celles-ci n'ont augmenté que de 1,4 % soit une augmentation inférieure au coût prévisionnel et à strictement parlé, les dépenses de la Commune ne sont pas soumises à un taux d'évolution plafond comme la Ville de Pau. Ce dispositif est limité aux grandes collectivités: voici ici un parfait

exemple de la gestion saine et responsable portée par les élus et la collectivité. L'écart, très positif en 2019 entre recettes et dépenses de fonctionnement représente la capacité d'autofinancement brute. Celle-ci a permis de rembourser le capital des emprunts (471 000 €), et de financer les nouveaux investissements (3,90 M€).

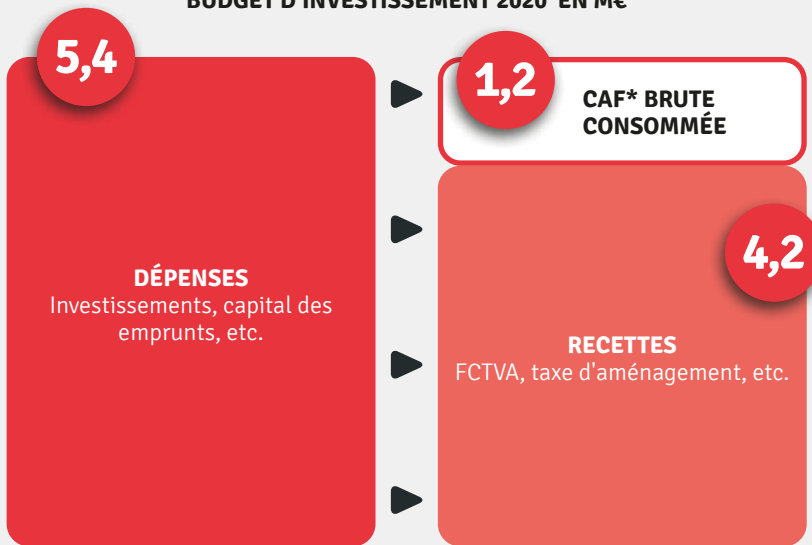
Voici quelles ont été les principales dépenses d'investissement:

- Aménagement de la Cité: Cathédrale pour 1 260 000 €.
- Aménagements de rue pour 532 000 €.
- Entretien des bâtiments pour 400 000 €.
- Entretien des voiries pour 394 000 €.
- Renouvellement d'équipements 327 000 €.
- Toiture + éclairage LED complexe Victor Hugo pour 221 000 €.
- Nouveau chapiteau cirque pour 202 000 €.
- Passerelles « boucle de Beneharnum » pour 174 000 €.
- Skatepark (hors subvention Région Aquitaine) pour 172 000 €.

### BUDGET 2020 : UN BUDGET COMPLEXE, PRUDENT ET RÉALISTE

Il est important de rappeler qu'un budget annuel est un acte prévisionnel et que pour



**BUDGET D'INVESTISSEMENT 2020 EN M€**

\*CAF: Capacité d'autofinancement

**COMPARATIF DES TAUX DE TAXES FONCIÈRES**

Communes (ou ensemble)	Taux 2019
Pau (78 995 hab.)	24,67 %
Billère (13 423 hab.)	23,85 %
Strate ville 15 000 à 20 000 hab.	23,40 %
Orthez (11 340 hab.)	23,34 %
Strate ville 10 000 à 15 000 hab.	22,30 %
Bayonne (50 566 hab.)	19,03 %
Lons (13 022 hab.)	16,60 %
Lescar (10 478 hab.)	13,31 %
Oloron (11 471 hab.)	12,88 %
Ustaritz (7 127 hab.)	12,29 %

2020, faire des prévisions ne fut pas une « simple » affaire au regard des inconnues créées par cette crise sanitaire.

Par conséquent, chaque ligne du budget 2020 a été réinterrogée sous le prisme « Covid 19 ». Il a également fallu anticiper et imaginer ce que seront les six derniers mois de l'année!..

Le budget principal 2020 global s'élève à 21,40 M€, répartis entre :

- La section de fonctionnement (15,7M€), qui prévoit en dépenses ce qui est nécessaire au fonctionnement de la Commune.
- La section d'investissement (5,70 M€), qui prévoit les dépenses qui financent des éléments du patrimoine de la Commune, et de nouveaux projets d'investissement.

**PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION**

Les recettes de fonctionnement courantes d'un montant de 14,10 M€ seront en repli de 5,2 %. Elles sont principalement constituées par le produit des impôts, des taxes et des produits des services. Ces derniers sont forcément prévus à la baisse, impactés par la crise sanitaire. Concernant les impôts, si l'État a décidé d'une revalorisation des bases, la Commune de Lescar, en ce qui la concerne, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition du Foncier Bâti et du Foncier Non Bâti. N'oublions pas de

redire que Lescar ne touche plus aucune Dotation de Fonctionnement de l'État depuis 2018 (938 000 € en 2014!..)

Un focus pour mieux comprendre la réforme de la taxe d'habitation pour Lescar :

- Pour les contribuables, 80 % des foyers les plus modestes sont exonérés et l'État se substitue aux contribuables. À Lescar, le niveau de ressources moyen des ménages étant plus élevé que la moyenne nationale, il y a moins de foyers dégrevés qu'à l'échelle nationale : environ 60 %.
- Pour la Commune, c'est une année de transition. Pour la première fois, le Conseil Municipal ne vote plus le taux d'imposition de la taxe d'habitation ! Pour Lescar, c'est une perte de recettes non négligeable après l'augmentation des taux en 2018.

**L'INCIDENCE DE LA CRISE SANITAIRE**

La crise sanitaire aura une incidence forte sur des recettes perdues, estimées à -400 000 € (produits des activités, centre aéré, manifestations, galas artistiques, prestations de la CAF et taxes) et sur des dépenses supprimées estimées à -430 000 € (coût de manifestations annulées, charges fonctionnement de bâtiments).

Par contre, il faut inscrire de nouvelles dépenses résultant de l'achat de matériel

sanitaire (masques, visières, blouses, gel hydroalcoolique et produits virucides mise à disposition dans les bâtiments communaux) estimées à +145 000 €.

De par cette crise, la Commune subira une perte globale en section de fonctionnement de 115 000 €.

Le total des dépenses courantes de fonctionnement s'élèvera à 12,80 M€, en augmentation de 3,7 %, principalement due à la crise sanitaire et aux besoins d'entretien du patrimoine (routes, bâtiments publics, éclairage public, etc.).

**ET TOUJOURS DES INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR**

Les opérations d'investissement pour 2020 s'élèvent à 4,60 M€ et se répartissent principalement par 459 000 € en entretien voirie, par 550 000 € en entretien bâtiments et par 660 000 € d'aménagements urbains.

Pour les opérations d'investissement :

- Entretien voirie : 459 000 €.
- Entretien des bâtiments : 550 000 €.
- Mise en accessibilité des bâtiments : 215 000 €.
- Aménagement des rues (début des travaux sur l'avenue Carrérot) : 660 000 €.
- Fin de l'opération d'aménagement de la Cité : 479 000 €.
- Rénovation de la toiture de la cathédrale : 117 000 €.



## Une rentrée particulière, mais sereine

### RENTRÉE SCOLAIRE

Mardi 1<sup>er</sup> septembre, 672 élèves de maternelles et élémentaires ont retrouvé le chemin de l'école. Sous leur masque (obligatoire), enseignants, ATSEM et animateurs avaient le sourire, ravis de retrouver – enfin ! – tous les élèves.

Afin d'assurer une rentrée dans les meilleures conditions, outre le protocole sanitaire national imposé, les services de la ville avaient travaillé, en collaboration avec les élus et le corps enseignant, pour mettre en place quelques mesures supplémentaires. En outre, la rentrée des classes a été échelonnée.

#### En école maternelle :

- À 8h30 : classes de Moyenne Section (MS) et Grande Section (GS).
- À 9h : classes de Toute Petite Section (TPS) et Petite Section (PS).

#### En école élémentaire :

- À 8h30 : classes de CM1 et CM2
- À 9h : classes de CP, CE1 et CE2.

De plus, pour limiter le brassage des élèves, les équipes ont procédé à une sectorisation des espaces pour limiter les regroupements et les croisements au sein de l'établissement :

- Par cycle en élémentaire (Cycle 2 : CP, CE1 et CE2 - cycle 3 : CM1 et CM2)
- Par classe en maternelle.

La cantine fonctionne en repas chauds fournis par la cuisine communautaire. Les enfants mangent par classe dans les réfectoires et une distance de 1,5 m est respectée entre les tables.

L'entrée au sein des établissements scolaires est interdite pour tout parent. L'entrée et la sortie des enfants se font au portail de chaque école avec un sens de circulation à respecter. Un nettoyage avec désinfection complète des locaux est réalisé chaque jour. Les parents d'élèves s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas de fièvre ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19.

### BONNE NOUVELLE : PAS DE FERMETURE DE CLASSE À VICTOR-HUGO

Compte tenu de la baisse constatée des effectifs sur l'ensemble des trois groupes scolaires (28 élèves de moins), la fermeture d'une classe avait été confirmée en juin par l'Inspection d'académie à l'école élémentaire Victor-Hugo. La rentrée s'est donc faite avec 5 classes.

Mais bonne nouvelle, dès le vendredi 4 septembre les services de l'Inspection académique annonçaient la réouverture d'une classe ! L'école maternelle Victor-Hugo, accueille quant à elle désormais Anne Gassie, nou-



velle enseignante et directrice du groupe scolaire. Elle succède à Philippe Cecchetto parti en retraite.

### **ACTIVITÉS MUNICIPALES : C'EST LA REPRISE !**

En cette période particulière, les mesures sanitaires s'appliquent sur les différents lieux de pratique et s'adaptent en fonction des activités.

Au centre social l'Escale, les activités créatives et sportives ont repris. Bien entendu le port du masque est obligatoire ainsi que la désinfection des mains.

La distanciation sociale de 1 mètre pour les activités assises et de 4 m<sup>2</sup> pour les activités debout ou sportives s'impose. En revanche, les *Pauses conviviales* sont pour l'instant suspendues et certaines activités telles que la *Table du Part'âge* ou les *Sorties à la journée* pourront être annulées en fonction de la situation sanitaire.

Côté sport, mêmes consignes. Le port du masque est obligatoire en rentrant dans tous les bâtiments, il ne pourra être enlevé que pendant le temps de la pratique. Pour la remise en forme et le yoga, les pratiquants doivent venir avec leur propre tapis de sol et s'installer dans l'espace

de 4 m<sup>2</sup> délimités au sol pour pratiquer l'activité.

Dans les trois écoles artistiques, le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans. Un protocole sanitaire spécifique à la pratique de la danse, du cirque et de la musique a été envoyé aux parents en amont de la reprise.

### **NOUVEAU : L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS !**

Des activités sportives et ludiques, organisées le mercredi matin, pour les enfants âgés de 5 à 11 ans avec le service sport et loisirs. L'objectif est de promouvoir et développer la pratique sportive à travers des sports individuels et collectifs comme le handball, le basket, le futsal, la pelote, le tennis ou encore la gymnastique...

#### **ACTIVITÉS SPORTIVES ET ARTISTIQUES**

**Pas encore inscrits ?  
Pas de panique !**

Les inscriptions sont prolongées.  
N'hésitez pas à contacter les services de la Mairie.





**Fabien Ceresuela**  
3<sup>e</sup> Adjoint  
en charge des finances,  
du numérique, du sport  
et de la vie associative



**Roselyne Janvier**  
2<sup>e</sup> Adjointe  
en charge du projet  
socioculturel  
et de la petite enfance



**Jean-Michel Baleix**  
1<sup>er</sup> Adjoint  
en charge de l'urbanisme,  
de l'aménagement  
du territoire, de l'économie  
et du tourisme



**Valérie Revel**  
Maire  
Vice-Présidente  
de la communauté  
d'Agglomération  
Pau Béarn Pyrénées



**Julie Darracq-Moustié**  
Conseillère municipale  
déléguée aux droits des  
femmes et à la lutte  
contre les discriminations



**Christian Huard**  
Conseiller municipal  
délégué à l'emploi



**Françoise  
Ganchou-Castillon**  
Conseillère municipale



**Claude Maitrot**  
Conseiller municipal  
Conseiller défense et  
délégué à la tranquillité  
publique



**Annie Airieau**  
Conseillère municipale



**André Setier**  
Conseiller  
délégué au



**Daniel Bordenave**  
Conseiller municipal



**Maria Blockelet**  
Conseillère municipale



**Yan Lespès**  
Conseiller municipal



**Sabrina Abdi**  
Conseillère municipale



**Frédéric Lavigne**  
Conseiller municipal

**MAJORITÉ**

## Proximité Vos élus du Conseil municipal

*Le 3 juillet dernier, les élus du nouveau conseil municipal ont pris leurs fonctions et sont déjà à pied d'œuvre pour travailler sur les projets utiles à la collectivité.*

### Conseillers communautaires

Jean-Michel Baleix, Fabien Ceresuela, Roselyne Janvier.

### MEMBRES DES COMMISSIONS

#### Commission d'Appels d'Offres (CAO)

**Titulaires :** Jean-Michel Baleix, Jean-Claude Setier, Fabien Ceresuela, Annie Airieau, Éric Gibeaux.

**Suppléants :** Bernard Carrouche, Christian Huard, Daniel Bierge, Sabrina Abdi, Frédéric Lavigne.





**Ophélie Brault**

4<sup>e</sup> Adjointe  
en charge de l'éducation,  
de l'enfance  
et de la jeunesse



**Jean-Claude Salles**

5<sup>e</sup> Adjoint  
en charge du personnel,  
de la politique en faveur de  
l'autonomie  
et de l'inclusion



**Corinne Bordeneuve**

6<sup>e</sup> Adjointe  
en charge de la démocratie  
participative



**Jean-Claude Setier**

7<sup>e</sup> Adjoint  
en charge des travaux,  
de l'entretien  
des espaces publics  
et de la transition écologique



**André Lot**

municipal  
patrimoine



**Mélina Domingos**

Conseillère municipale



**Daniel Bierge**

Conseiller municipal



**Tania Paraguet**

Conseillère municipale



**Bernard Carrouche**

Conseiller municipal



**Isabelle Franco**

Conseillère municipale



**Sandrine Lafargue**

Conseillère municipale



**Éric Gibeaux**

Conseiller municipal



**Jérôme Mange**

Conseiller municipal



**Pascale Clavier**

Conseillère municipale



**Thomas Langlois**

Conseiller municipal

**OPPOSITION**

**Commission électorale**

Fabien Ceresuela, Corinne Bordeneuve,  
Claude Maitrot, Sandrine Lafargue,  
Jérôme Mange.

**Commission des finances**

Valérie Revel, Fabien Ceresuela,  
Jean-Michel Baleix, Roselyne Janvier,  
Corinne Bordeneuve, André Lot, Jean-  
Claude Setier, Julie Darracq-Moustié,  
Frédéric Lavigne, Jérôme Mange.

**Commission urbanisme**

Valérie Revel, Jean-Michel Baleix,  
Fabien Ceresuela, Jean-Claude Setier,

Claude Maitrot, Yan Lespès, Daniel  
Bierge, Corinne Bordeneuve, Sandrine  
Lafargue, Thomas Langlois.

**Commission des impôts directs**

André Sempé, Fabien Ceresuela, Jean-  
Michel Baleix, Claude Maitrot, Christel  
Labarbe, Jean-Michel Garneronne,  
Réné Lecompte, Colette Moulines,  
Samuel Debord, Annie Airieau, Tania  
Paraguet, Sabrina Abdi, Yan Lespès,  
Jean-Claude Setier, Éric Gibeaux,  
Jérôme Mange, André Lot, Daniel  
Bierge, Mélina Domingos, Daniel  
Pompas, Chantal Le Corno, Christiane

Teixido, Jean-Jacques Téchené, Sylvain  
Masseillou, Gérard Salace, Christian  
Duboux, Bernard Dürr, Christian  
Huard, Maria Blockelet, Francis  
Duesso, Sandrine Lafargue, Pascale  
Clavier.

**Commission relative aux délégations  
de service public (DSP)**

**Titulaires:** Jean-Michel Baleix, Jean-  
Claude Setier, Fabien Ceresuela, Annie  
Airieau, Éric Gibeaux.

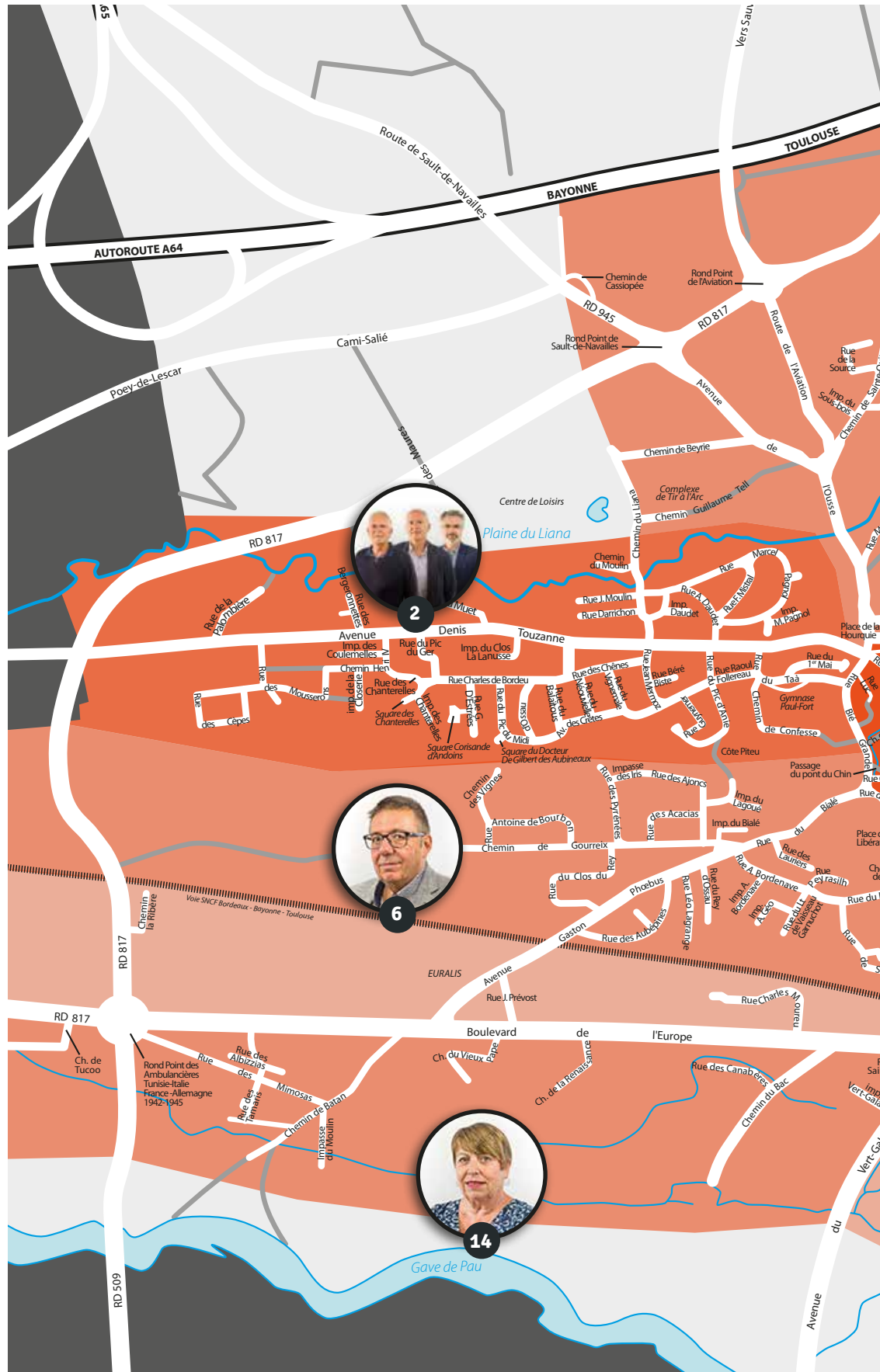
**Suppléants:** Bernard Carrouche,  
Christian Huard, Sabrina Abdi, Daniel  
Bierge, Frédéric Lavigne.

## Proximité Vos élus référents de quartier

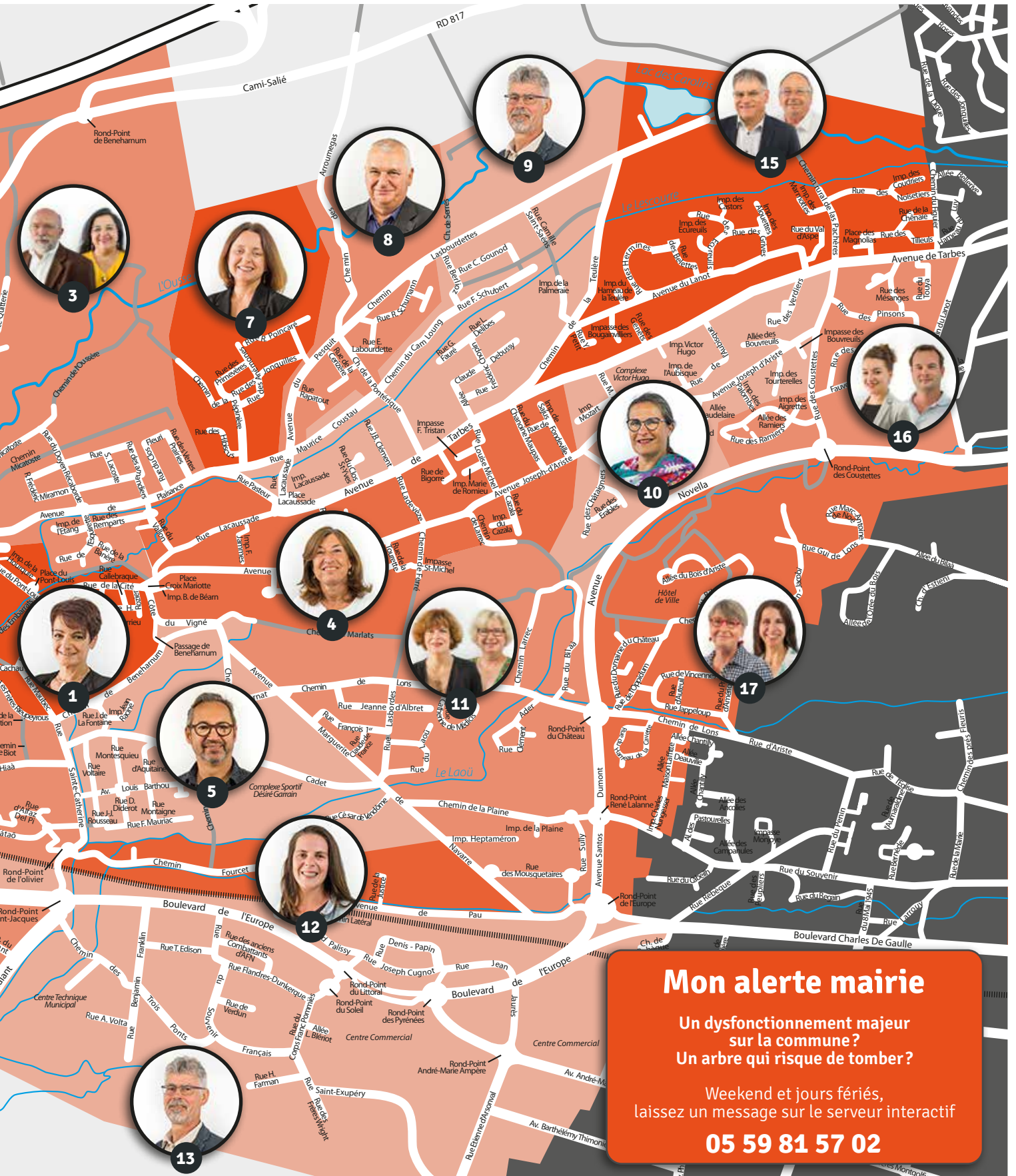
- Zone 1**  
Tania Paraguette
- Zone 2**  
Claude Maitrot, Daniel Bordenave et Daniel Bierge
- Zone 3**  
Bernard Carrouche et Maria Blockelet
- Zone 4**  
Corinne Bordeneuve
- Zone 5**  
Fabien Ceresuela
- Zone 6**  
Christian Huard
- Zone 7**  
Valérie Revel
- Zone 8**  
Jean-Claude Setier
- Zone 9**  
Jean-Michel Baleix
- Zone 10**  
Françoise Ganchou-Castillon
- Zone 11**  
Julie Darracq-Moustié et Isabelle Franco
- Zone 12**  
Ophélie Brault
- Zone 13**  
Jean-Michel Baleix
- Zone 14**  
Annie Airieau
- Zone 15**  
Jean-Claude Salles  
André Lot
- Zone 16**  
Mélina Domingos  
et Yan Lespès
- Zone 17**  
Roselyne Janvier  
et Sabrina Abdi

### Sur le Web

Retrouvez la carte de vos élus référents de quartier et tous leurs contacts sur le site Internet [www.lescar.fr](http://www.lescar.fr) dans la rubrique Citoyenne/ Conseil municipal







**Mon alerte mairie**  
Un dysfonctionnement majeur sur la commune ?  
Un arbre qui risque de tomber ?  
Weekend et jours fériés, laissez un message sur le serveur interactif  
**05 59 81 57 02**



## Rencontre avec... Dominique Capmartin Comme un Robin des Bois

Lescarien depuis 1997 et grand marcheur, Dominique Capmartin a profité du confinement pour se lancer dans un chantier que beaucoup qualifient de « titanesque ».

Le 15 avril, ce fils d'agriculteur, qui très jeune a appris à observer la nature et à l'aménager avec soin, décide de réhabiliter le chemin de promenade du Liana. « J'étais aussi bien ici à réaménager le sentier que chez moi à attendre la fin du confinement ».

Fréquenté par beaucoup de promeneurs et cyclistes - jusqu'à une centaine de personnes certain jour - le chemin était devenu impraticable: boue, ornières de 30 à 40 cm, racines gênantes. D'octobre à avril, il fallait chausser des bottes pour se balader.

### ENTRE 300 ET 400 MÈTRES DE TRANCHÉES RÉALISÉES

Dominique Capmartin s'est donc lancé le défi de transformer et assainir le chemin afin de permettre aux habitués et aux futurs promeneurs d'en profiter pendant « au moins les cinquante prochaines années ».

De l'entrée du bois, côté Accueil de loisirs du Liana, jusqu'à la sortie du tronçon

côté rocade, soit environ 800 mètres, Dominique Capmartin a réalisé des drainages de surface pour sortir l'eau stagnante. Il a recréé à la main des fossés avec drain pour amener l'eau afin d'éviter les marécages, renforcé les bordures, installé des puisards et coupé les branches et les ronces gênantes.

« J'ai commencé seul, avec mes moyens personnels. Des marcheurs et vététistes m'ont aidé en me portant quelques matériaux. Depuis le déconfinement, la mairie m'accompagne et me fournit gravier, géotextile, drain, etc. ».

La deuxième phase du chantier va consister à mettre en place des drainages de profondeur pour évacuer le trop-plein d'eau et assainir complètement le sentier. Ce dernier devrait être terminé d'ici la fin de l'année.

« Et le meilleur des remerciements que je pouvais espérer c'était de voir les enfants du centre aéré se réjouir de pouvoir emprunter de nouveau le chemin. »

Pour l'équipe municipale, cet engagement citoyen est la preuve que chacun peut être responsable de sa commune. Une initiative exemplaire.

Envie de lui donner un coup de main ?  
N'hésitez pas à le rejoindre sur le chemin.





## Investissement

# Les chantiers de l'été

*La période de rentrée est l'occasion de faire le point sur l'ensemble des travaux réalisés pendant l'été.*

### LE LAVOIR

Reprise de la couverture, maçonnerie et création du réseau hydraulique. Depuis le 15 juillet l'eau y coule de nouveau. Les travaux ont duré environ 6 mois du fait de plusieurs interruptions (intempéries et confinement).  
Coût total : 56 400 €.

### RÉHABILITATION

Mise en conformité sur les bâtiments municipaux : étanchéité des cantines, réparations d'équipements sportifs dégradés.  
Montant total engagé : 49 000 €.

### BOUCLE DE RANDONNÉE FACILITÉE

Les services techniques ont procédé au busage d'un fossé communal à la Palombière juste avant la nouvelle passerelle afin de finaliser la boucle des 16 km qui a été balisée cet été et permettre aux promeneurs d'accéder plus aisément au chemin communal de la boucle. Le balisage, qui a été dégradé, sera repris par des bénévoles.

### AIRES DE JEUX POUR ENFANTS

Afin de sécuriser les zones de jeux des enfants, des sols amortissants coulés ont été installés sur l'aire de jeux de l'école du Laoü (18 000 €) ainsi que sur l'aire Beneharnum au pied des remparts (30 000 €).

### CHANTIER AVENUE CARRÉROT

Du 30 juin au 7 août, le chantier de l'avenue Carrérot a quelque peu perturbé la circulation et les habitudes des riverains de la cité. Et pour cause, l'enfouissement des réseaux secs, en prévision des travaux d'aménagement entre la place de la Croix Mariotte et l'avenue du Général de Gaulle, n'était pas anodin. Les réseaux ainsi mis en place concernaient les réseaux aériens d'électricité, l'éclairage public et les télécommunications. Les fourreaux permettant de déployer la fibre ont également été installés. Le fournisseur d'accès Orange prévoit un raccordement à l'automne. Le câble d'éclairage public reste jusqu'au commencement des travaux de la rue.

La SAUR a profité de ces travaux pour renouveler le réseau d'eau vieillissant. Le chantier, qui impactera la place de la Croix Mariotte et l'avenue du Général de Gaulle, démarrera en fin d'année.

### LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) est un document de planification stratégique qui vise à coordonner les politiques de mobilités menées

par différents acteurs sur un même territoire.

Le projet poursuit quatre objectifs majeurs : définir l'organisation des transports, assurer un équilibre durable entre mobilité et protection de l'environnement, coordonner les modes de déplacements et modérer l'usage de la voiture.

Après l'arrêt du projet de PDU en mars 2019 et la consultation des Personnes Publiques Associées, c'est au tour des citoyens d'être consultés.

L'enquête publique, démarrée le 21 septembre, se poursuit jusqu'au 23 octobre. Le public pourra déposer ses observations et propositions, pendant la période d'enquête, selon les modalités suivantes :

- Soit sur les registres d'enquête ouverts dans les 37 communes ;
- Soit auprès de la Commission d'enquête dans le cadre des permanences ;
- Soit sous format électronique sur le site de Pau Béarn Pyrénées Mobilités [www.pau.fr](http://www.pau.fr)
- Soit par courrier postal à l'attention de Monsieur le Président de la Commission d'Enquête sur le projet de Plan de Déplacements Urbains, à l'adresse suivante : Pau Béarn Pyrénées Mobilités, Direction Mobilités et Espaces Publics, Hôtel de France – 2 bis, Place Royale, BP 547 – 64010 PAU Cedex.

À Lescar, la permanence se tiendra le jeudi 24 septembre de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville.



## **SAMEDI 3 OCTOBRE** **CAFÉ RENCONTRE** **AVEC VOS ÉLUS**

Venez rencontrer vos élus référents de quartier et madame la Maire. Autour d'un café, échangez sur la vie de votre quartier dans une ambiance conviviale.

Plus d'infos > 05 59 81 57 00.

## **SAMEDI 3 OCTOBRE** **CAFÉ RENCONTRE**

Rencontre et échanges conviviaux avec madame la Maire et vos élus autour d'un café de 10h à 12h. Quartier autour de la Banère; élus de quartier Monsieur Carrouche et Madame Blockelet.

**Renseignements:** 05 59 81 57 00.

## **ÇA JAZZ À L'ÉCOLE DE MUSIQUE!**

L'École municipale de Musique et son Jazz-Band invite Sébastien Arruti pour un concert découverte interactif autour d'œuvres de Jazz variées. Tromboniste, compositeur et arrangeur d'expérience, il nous fera découvrir les différents styles et nous parlera de la place du trombone dans cette musique.

Salle des Fêtes, allée des Prés, à 20h30. Gratuit, sur réservation.

**Renseignements:** Service Culture et Patrimoine 05 59 81 57 10.

## **DIMANCHE 4 OCTOBRE** **TROPHÉE DÉPARTEMENTAL** **DES JEUNES VÉTÉTISTES (TDJV)**

Organisé par l'association Lescar V Sprint, découverte et initiation du VTT cross-country de 6 ans à 16 ans. Parcours par catégories, sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme (FFC), plaine de jeux du Liana, de 13h30 à 17h.

**Renseignements:** Guy Capdevielle, Lescar V Sprint, 06 64 85 10 57.

## **MARDI 6 OCTOBRE** **ATELIERS CUISINE DU MONDE**

Le centre social l'Escale vous invite à visiter le monde avec des idées de recettes colorées, qui mettent en éveil les 5 sens et

qui se savourent les yeux fermés. Au mois d'octobre, direction le Canada et sa soupe de maïs au bacon, ou son pudding chômeur. De 18h à 20h, Nathalie vous accompagnera dans la réalisation de ces recettes que vous pourrez refaire en famille ou entre amis afin de passer une soirée agréable.

Tarif: 5 €/séance pour les Lescariens et 10 €/séance pour les Extérieurs.

Attention, les places sont limitées.

**Renseignements:** L'Escale, 3 rue M. Ravel, 05 59 81 57 25, [escale@lescar.fr](mailto:escale@lescar.fr)

## **SAMEDI 10 OCTOBRE** **CONCERT: TRIO AQUILON**

Christophe Piédoux (orgue), Philippe Lacrouzade (saxophone) et Bruno Marcq (flûte) se sont rencontrés au conservatoire de Dax où ils enseignent tous les trois. Ils ont fondé le Trio Aquilon en 2003. À la recherche de sonorités nouvelles exploitant le timbre de leurs instruments, ils réalisent leurs propres arrangements du répertoire de la musique orchestrale, instrumentale et vocale. Lors de ce concert, le Trio Aquilon fera entendre des œuvres de Bizet, Grieg, Bach, Fauré et Ravel.

Organisé par l'Association de l'orgue de la Cathédrale de Lescar (ASOCL). Tarif normal 12 €, réduit 10 € (adhérents ASOCL, pass saison culturelle et chômeurs), gratuit pour les moins de 14 ans.

**Renseignements:** Offices de tourisme de Lescar 05 59 81 15 98 et de Pau.

## **DIMANCHE 11 OCTOBRE** **MARCHE, COURS ET ROULE**

Les villes de Lons et de Lescar s'unissent à nouveau pour promouvoir la pratique du

## À SUIVRE...

### **DEPUIS SEPTEMBRE** **COURSES D'ORIENTATION**

Reprise des activités du Club COOL depuis le 2 septembre. Entraînements ouverts à tous dès 8 ans les mercredis après-midi. Au programme: labyrinthe, parcours, course au score, etc.

**Renseignements:** 06 81 12 69 24.

### **DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE** **EXPOSITION: L'ESCAR** **EN AQUARELLES**

Aquarelles de Cécile Van Espen, présentées à l'Espace Exposition, 3 rue de Satao, visible en présence de l'aquarelliste tous les mercredis de 10h à 12h.

**Renseignements:** <https://artetenvironnement.fr>

### **À PARTIR DU MOIS D'OCTOBRE** **PEINDRE À L'AQUARELLE** **D'APRÈS NATURE**

D'octobre à mai, tous les mardis entre 10h et 20h, par session de 1h30 au choix.

Inscription sur place: 13 € ou 66 € la carte de 6 ateliers, carte valable 1 an sur les différents ateliers. Un thème différent est proposé chaque semaine par l'association Art et Environnement et animé par Cécile Van Espen, aquarelliste, à l'Aquarium, 2-4 rue des Remparts à Lescar. Accessible à tous niveaux.

**Renseignements:** 06 84 85 97 86, [contact@artetenvironnement.fr](mailto:contact@artetenvironnement.fr)



## MERCREDI 21 OCTOBRE

### CONCERT: DOULCE MÉMOIRE

Toutes les musiques mènent à Rome est un programme qui évoque la réconciliation du Roi de France et du Saint-Siège.  
Cathédrale de Lescar à 20h30.  
Tarif: 12 €, sur réservation.

**Plus d'infos >** Musée National et Domaine du Château de Pau de 13h à 17h15, 06 86 94 59 96.

Photo: © Luc Detours



Sport Santé avec l'opération *Marche, Cours et Roule*. Organisée au profit de l'association Convergences qui œuvre depuis plus de 30 ans pour l'Institut Pasteur. Des parcours et activités ouverts à tous (cyclotourisme, VTT, marche, course à pied, roller, Zumba) à partir de 9h sur l'Esplanade de Géant Casino à Lons. Une participation de 3 € et de 1 € pour les moins de 12 ans sera demandée. Inscription sur place dès 8h30.

**Renseignements:** Parcours et mesures sanitaires en vigueur sur [www.lescar.fr](http://www.lescar.fr)

## MARDI 13 OCTOBRE

### ATELIERS CUISINE VÉGÉTARIENNE

Deux fois par mois, le centre social l'Escale vous invite à apprendre à cuisiner des plats équilibrés, sans viande ni poisson. Une sélection de recettes végétariennes, express ou pour les grandes occasions, qui raviront tous les palais!

**Le mardi 29/09:** Salade de patates douces, cranberries et noix. Terrine à l'orange, miel et menthe.

**Le mardi 13/10:** Pâté de haricots Borlotti et ricotta, salade de pois chiche aux légumes du soleil.

Nathalie vous accompagnera dans la réalisation de ces recettes de 18h à 20h.  
Lescariens: 5 €/séance Non-Lescariens 10 €/séance. Attention, places limitées.

**Renseignements:** L'Escale, 3 rue M. Ravel, 05 59 81 57 25, [escale@lescar.fr](mailto:escale@lescar.fr)

## MERCREDI 14 OCTOBRE

### COLLECTE DE SANG

Au restaurant municipal, rue du Taà de 15h30 à 19h. Don possible de 18 à 70 ans révolus.

Garderie pour les enfants, organisée par les bénévoles de l'Association à chaque collecte.

**Renseignements:** Sylviane Carpentier, 06 24 21 56 72.

## DIMANCHE 18 OCTOBRE

### VIDE-GRENIERS DE LA CALANDRETA

De 9h à 17h au complexe Victor-Hugo, rue Ravel. Entrée Gratuite, accès poussettes et personnes à mobilité réduite. Boissons et restaurations.

**Renseignements:** Audrey Lasserre, 06 21 56 46 58 ou [alasserre64@hotmail.com](mailto:alasserre64@hotmail.com)

## MERCREDI 21 OCTOBRE

### CONCERT: TOUTES LES MUSIQUES MÈNENT À ROME PAR DOULCE MÉMOIRE

Ce programme évoque la réconciliation du Roi de France, Henri IV, avec le Saint-Siège. Un contraste saisissant entre la musique sensuelle, séduisante expression de la reconquête de la Contre-Réforme et la musique protestante austère.  
Cathédrale de Lescar à 20h30. Tarif: 12 €, sur réservation.

**Renseignements:** Musée National et Domaine du Château de Pau de 13h à 17h15, 06 86 94 59 96.

## LE MOIS PROCHAIN

### TRAIL DE L'ÉCOLE VICTOR-HUGO

L'association Lescar Récré organise son 6<sup>e</sup> Trail le dimanche 15 Novembre 2020 à Lescar.

**Renseignements:** Association Lescar Récré, 06 88 07 72 57, 06 78 58 30 37, [lescarrecre@gmail.com](mailto:lescarrecre@gmail.com)

## À SUIVRE...

### AU FIL DU MOIS

#### VOS RENDEZ-VOUS

#### AU CENTRE SOCIAL L'ESCALE

- **Atelier socio-esthétique**  
Jeudi 1<sup>er</sup> octobre, de 10h à 11h30, prendre soin de ses mains.
- **Fabrication de produits cosmétiques et ménagers**  
Mercredi 7 octobre, de 18h15 à 19h30, shampoing solide personnalisable.
- **La cuisine technique**  
Jeudi 15 octobre, de 18h à 21h, tarte pêche, menthe, melon.
- **Form'équilibre**  
Du 9 octobre au 22 janvier, le vendredi de 10h30 à 12h.
- **Le yoga du rire**  
Du 5 octobre au 7 décembre, le lundi de 10h30 à 12h.
- **Mémo jeux sur tablettes numériques**  
Du 2 octobre au 18 décembre, le vendredi de 14h à 15h30.
- **Sortie journée**  
le 16 octobre, dans les Hautes-Pyrénées.
- **Les vacances adultes-seniors**  
Les 20, 22, 27 et 29 octobre, programme diversifié et ludique.

### TOUJOURS DISPONIBLE

#### PETITE ENFANCE

Le programme d'activités du RAPAM de ce trimestre est à retrouver sur le site Internet [www.lescar.fr](http://www.lescar.fr)



# Doulce Mémoire

*Toutes les musiques mènent à Rome*

**21 octobre 2020**

Concert à la Cathédrale de Lescar - 20h30

[www.lescar.fr](http://www.lescar.fr)